

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 27 janvier 2025 - 1,50 €

N° 120

Le siècle américain

« **L'**âge doré » (*the Gilded Age*) – à ne pas confondre avec l'âge d'or (*the Golden Age*) – évoqué par Donald Trump lors de son discours d'inauguration le 20 janvier 2025 correspond chez nous à « *la Belle Époque* », autour de 1900. Qui se souvient de Félix Faure sinon de la petite histoire de son décès à l'Élysée après avoir passé du bon temps avec sa maîtresse (16 février 1899) ? Et de son successeur, Émile Loubet ? Ce recul vers un passé éloigné doit avoir produit la même impression sur les auditeurs du 47^e président des États-Unis quand ils l'entendaient rappeler la mémoire du 25^e, William McKinley (1843-1901), président de 1897 à sa mort.

« *Prospérité à l'intérieur, prestige au-dehors* » était la devise de McKinley. S'il a laissé son nom dans l'Histoire, c'est surtout pour les droits de douane qu'il avait imposé, les « *McKinley Tariffs* ». Mais la France avait eu aussi à peu près au même moment son Jules Méline, dont le nom est resté attaché au protectionnisme qui avait permis de sortir de la crise.

McKinley, les Américains avaient un peu oublié qu'il avait aussi présidé à l'expansionnisme américain dont ils attribuent communément le mérite à son vice-président et successeur, Théodore (Teddy) Roosevelt, de 1901 à 1909. Vers le Pacifique, Hawaï, Guam, les Philip-

pines, dans les Caraïbes, Puerto Rico et Cuba, ont été conquis sous McKinley. Si Cuba a conservé son indépendance et si les Philippines l'ont recouvrée en 1946, les autres territoires sont toujours sous souveraineté américaine à ce jour. McKinley avait également préparé la prise de possession de la zone du canal de Panama qui reliait les deux

océans. On ne souhaiterait pas à Trump le destin de son prédécesseur qui fut assassiné par un anarchiste le 14 septembre 1901, dix mois après avoir été réélu triomphalement pour un second mandat, cinq mois après son « inauguration ». Autre parallèle avec la France : un anarchiste avait également mis fin aux jours du président français, Sadi Carnot,



SOMMAIRE

P. 1 : Le siècle américain.
P. 2 : Trump et le droit international. P. 3 : Lectures.
P. 4 : Trump et la religion.
P. 5 : Nouvelle Amérique !
P. 6 : Protectionnisme. – Outre-mer outragé. – Écologistes. P. 8 : Librairies. P. 9 : Logement. 10 : Pour l'empirisme et le cumul des mandats. P. 12 : Théâtre.

Directeur de la publication : Frédéric Aimard. Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre. TVA FR21418382149. ISSN 2967-2988 Imprimé par nos soins.

■ **Israël** : Le 25 janvier, le Hamas a libéré 4 femmes-soldats. Israël a libéré 114 prisonniers qui sont rentrés en Cisjordanie et 70 qui ont été expulsés vers l'Égypte. L'accord du 15 janvier prévoit la libération de 33 otages israéliens et de 1900 prisonniers palestiniens. La possibilité pour les Gazaouis réfugiés au sud de retourner dans le nord de la bande de Gaza était suspendue à la libération d'un otage civile israélienne (Arbel Yehoud), promise par le Hamas pour le 1er février.

■ **États-Unis** : De nouveaux incendies se sont déclenchés autour de Los Angeles le 22 janvier. Plusieurs prisons sont menacées. Au Texas et en Nouvelle Orléans, ce sont les tempêtes de neige qui causent des dégâts et plusieurs États connaissent des froids polaires (- 40° au Dakota et - 20° à Chicago). Colombie : Menacé d'une suspension de tous les visas colombiens vers les États-Unis, de frais de douane à 50 % et d'impôts spécifiques sur les Colombiens résidant aux États-Unis, le président de Colombie, Gustavo Petro, a dû accepter, le 26 janvier, le rapatriement par avions des migrants expulsés par les États-Unis.

■ **Nicaragua** : L'État a saisi le séminaire catholique de Matagalpa le 20 janvier et en a expulsé la soixantaine de séminaristes. Le 16 janvier, la police avait déjà saisi le Centre pastoral diocésain de la même ville. L'évêque de Matagalpa et 18 religieux avaient été libérés de prison et expulsés vers Rome le 15 janvier.

■ **Automobile** : Le groupe Stellantis est mis à mal en Europe par le passage for-

à peine sept ans auparavant.

En revanche, on retiendra que McKinley a ouvert à une prédominance de trente ans du parti républicain jusqu'à l'élection en 1932 du démocrate Franklin Roosevelt, à la seule exception de la parenthèse Woodrow Wilson durant la Première Guerre mondiale (1913-1921). Son plus récent biographe le qualifie d'« *architecte du siècle américain* ». Ce qui était vrai du XX^e siècle pourrait avec Trump s'appliquer au XXI^e. Les Républicains de 2025 doivent se dire qu'avec lui et après lui, « si nous ne com-mettons pas de grave faute, nous sommes là pour trente ans ». C'est Biden qui fut la parenthèse. Le Parti démocrate est sans unité et sans direction. Pire il est sans candidat crédible comme l'ont montré les deux échecs successifs de Hillary Clinton et de Kamala Harris.

Au lieu que Biden, qui avait compris en 2020 qu'il ne ferait qu'un seul mandat, n' imagine rempiler, aucune alternative ne s'étant dessinée, il eut mieux valu que Trump puisse faire un second mandat dans la foulée du premier, ce qui lui aurait laissé le temps d'imprimer sa marque dans une continuité mais aussi à l'opposition de gagner en cohérence.

Les quatre ans de Biden ont été perdus. Ils ne laisseront aucun souvenir. Une parenthèse ce n'est pas glorieux, même si c'est largement injuste. Si Trump était demeuré à la Maison Blanche, peut-être aurions-nous évité à l'extérieur la guerre en Ukraine et à l'intérieur la contestation du système électoral et la radicalisation techno-autoritaire à la Musk.

Dominique Decherf

Trump et le droit international

Les grands pays sont animés d'un désir d'empire. La Russie et la Chine rêvent de revenir à leurs sources tandis que les États-Unis succombent à l'hubris de l'argent et du pouvoir mêlés. Dotés de la même ambition, ces empires en puissance s'observent, prêts à se combattre, mais ils partagent le même rejet du droit international qu'ils sont tous d'accord pour piétiner. L'Occident n'y gagnera pas.

La vertu du droit international. - Le droit est né de l'accord spontané et évolutif des individus, explicite ou implicite, pour gérer les relations des uns et des autres et notamment leurs conflits en évitant la guerre de tous contre tous. Quand l'autorité s'en empare pour l'édicter et le faire appliquer, le droit naturel devient loi, plus précis, mais moins souple.

À défaut de pouvoir être sanctionné par un super-État qui n'est ni possible ni souhaitable sauf à vouloir, avec nombre d'idéologues mondialistes, un totalitarisme à l'échelle du monde, le droit international, qui découle d'accords bilatéraux ou multilatéraux entre États, relève plutôt du droit naturel, un droit conventionnel entre États. Ce droit fixe les règles du jeu international. Mais il reste national quant à son exécution. Et chaque État peut s'exonérer du droit international au seul risque d'être mis au ban des autres États ou de bénéficier de leur indulgence dans des cas particuliers comme celui de la Pologne qui a décidé, en infraction d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internatio-

nale selon lequel elle devrait l'arrêter dès qu'il met le pied sur son sol, d'autoriser Netanyahu, à venir célébrer le 80e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier.

Les dérives du droit international. - Le droit international a désormais tant élargi son champ d'application, sous la pression collectiviste, que ses violations répétées sont rarement condamnées. La quasi-totalité des pays du monde sont membres de l'ONU et beaucoup n'en respectent pas la Charte à laquelle ils ont adhéré : parmi d'autres, la Chine qui a enfermé dans des camps environ un million de Ouïghours, la Russie qui a capturé environ 20 000 enfants ukrainiens et fait aussi démolir des câbles et autres réseaux sous-marins en Baltique par des navires fantômes en manquement de la convention de Genève sur le plateau continental et de la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 auxquelles elle a souscrit.

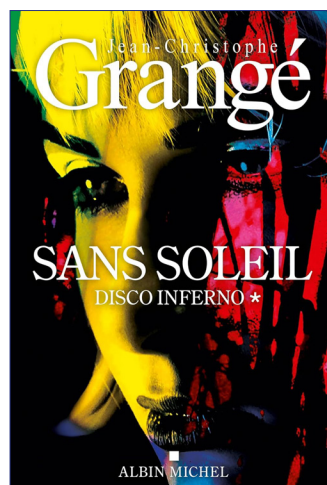
Les États-Unis sont donc, non sans raison, réservés à l'égard de diverses conventions internationales. Ils ont refusé de ratifier celle de Rome portant Statut de la Cour pénale internationale (CPI) en considérant dès 1998 que « le Statut favoriserait l'impunité des hauts responsables d'États non parties qui commettent des crimes à l'intérieur des frontières nationales, alors qu'il défavoriserait les États, tels les États-Unis, dont le personnel (militaire notamment) est très présent à l'étranger ». S'offusquant à juste titre des dérives idéologiques de nombreuses organisations internationales, Donald Trump a décidé

de sortir de l'Organisation mondiale de la santé qui a protégé la Chine de ses turpitudes pendant le Covid et qui se préoccupe parfois plus du droit des femmes et des minorités sexuelles que de la santé du monde, le tout avec l'argent des Américains qui financent 15 % du budget de l'organisation. Il a aussi le courage de quitter l'accord de Paris sur le climat qui sert aux nations pauvres à soustraire de l'argent aux nations riches en les culpabilisant indûment de leur colonialisme passé et qui entretient l'Europe dans son emballage écologique excessivement coûteux au risque de l'appauvrir définitivement.

Le respect des frontières.

- Ce n'est pas pour autant que Trump a raison de vouloir annexer le Groenland alors même que ce territoire appartient à un pays allié et membre de l'OTAN, transformer le Canada en 51^e État américain, reprendre le canal de Panama, multiplier les droits de douane sur les importations de pays amis en contradiction avec les règles de l'OMC... Certes, il est légitime de se préoccuper de l'expansion des intérêts chinois dans le monde, et notamment à Panama. Mais il est illégitime et inefficace de se conduire comme la Russie en Ukraine ou comme la Chine à Taiwan.

Comme le droit national et européen, le droit international a tendance à déborder de ses limites naturelles, à destituer les nations de leurs compétences, à envahir la vie des individus. Mais on ne corrigera pas le droit en détruisant le droit, lequel témoigne de notre civilisation et l'a fait grandir. Le droit des gens, comme on appelait alors le droit international, a été promu par



THRILLER

Assassins

Paris, 1982. Spécialiste des maladies tropicales, le docteur Daniel Ségur voit arriver des patients atteints d'un mal inconnu qui prendra le nom de « sida ». Tous viennent de la communauté homosexuelle.

Parmi eux, un Chilien, Federico. Bien qu'à l'article de la mort, le jeune homme a été mutilé puis tué à coups de machette. D'autres cadavres dépecés suivent. Patrick Swift, inspecteur à la Brigade criminelle, enquête. Jean-Christophe Grangé nous entraîne dans une poursuite infernale des clubs gays de la capitale à la chasse aux Tontons macoutes haïtiens en passant par l'étrouffante moiteur de la forêt africaine.

Deux tomes paraissent en simultané consacrés à la recherche de deux assassins : le virus qui se propage à toute vitesse et le tueur en série. Une plongée dans l'horreur.

« Sans soleil » : tome I « Disco inferno », 432 p., 21,90 €, tome II « Le roi des ombres », 400 p., 21,90 €. Jean-Christophe Grangé, Albin Michel.

par Catherine PAUCHET



ROMAN

Le bibliothécaire

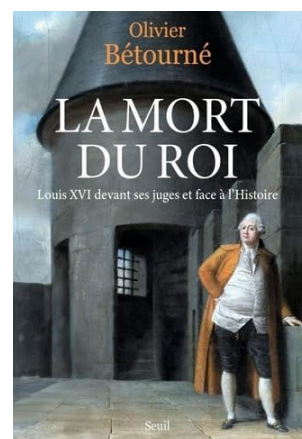
Entrer dans le monde onirique d'Haruki Murakami, c'est se promener entre réel et magie. Il faut se laisser envoûter par une atmosphère inquiétante pour mieux pénétrer l'âme des personnages. Un jeune homme aime une jeune fille qui affirme n'être qu'une ombre. Sa « vraie elle » est ailleurs, dans une cité lointaine cernée de hauts murs. Un jour elle disparaît. Des années plus tard, l'amoureux arrive devant la muraille. Pour intégrer cet endroit merveilleux, il renonce à son ombre. Sa bien-aimée ne le reconnaît pas tandis qu'un emploi lui est offert à la bibliothèque, au rayon des rêves.

« La cité aux murs incertains », Haruki Murakami, Belfond, 560 p., 25 €.

HISTOIRE

Louis XVI en procès

Qu'auriez-vous voté si vous aviez eu à juger Louis XVI ? Coupable ou pas ? L'historien Olivier Bétourné refait le procès : tri-



bunal, jugement et exécution du roi. L'ensemble des pièces qu'il a réunies, certaines inédites, permet au lecteur de se forger sa propre opinion. Au fil de l'enquête, on suit les doutes et les espoirs du monarque ainsi que la fébrilité qui agite la Convention...

« La mort du roi », Olivier Bétourné, Seuil, 320 p., 23 €.

REVUE

Canada

L'hiver, une belle saison pour voyager. AR magazine propose de partir en Alberta (Canada). Ici les stations de ski sont ouvertes de novembre à fin mai et la poudreuse des Rocheuses embellit le paysage. D'autres régions sont à visiter : la Catalogne, son soleil et ses étapes gourmandes, le Morbihan et ses mégalithes, ou encore la Casamance et son écotourisme.

« Canada », AR magazine, n° 69, 7,50 €.



cé au tout électrique, la concurrence allemande, chinoise et américaine (Tesla). Mis sous pression par le président Trump aux États-Unis, le président de son conseil d'administration, John Elkann, a annoncé dans un message interne révélé le 23 janvier, un investissement de plus de 5 milliards de dollars dans ses usines aux États-Unis.

■ **Allemagne** : Un homme de 41 ans et un enfant de deux ans ont été tués dans l'attaque au couteau d'un groupe d'enfants par un réfugié afghan de 28 ans, le 22 janvier dans un parc d'Aschaffenburg, dans le sud de l'Allemagne.

■ **Turquie** : 78 personnes sont mortes dans l'incendie d'un hôtel de 12 étages, le 21 janvier dans la station de ski de Kartalkaya (province de Bolu).

■ **Biélorussie** : Le dictateur Alexandre Loukachenko, 70 ans, s'est fait réélire pour un septième mandat avec 87,6 % des voix le 26 janvier. Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a indiqué sur son compte X, le 26 janvier, qu'une citoyenne américaine, Anastassia Nuhfer, qui était emprisonnée en Biélorussie, a été libérée.

■ **Ukraine** : La Russie a annoncé le 26 janvier avoir pris le contrôle de Velyka Novossilka, dans l'oblast de Donetsk, après des combats acharnés. Par ailleurs les attaques aériennes russes par drones sur l'Ukraine se sont intensifiées.

■ **Algérie** : Le Parlement européen a voté, le 23 janvier, par 533 voix, contre 24 contre et 48 abstentions, une résolution demandant

Hugo Grotius (1583-1645) sur les bases du droit naturel permettant à chacun de s'approprier les choses utiles à la vie, interdisant de nuire aux autres, d'occuper la propriété des autres, respectueux des nations pour assurer la paix entre elles. Sa pensée se résume dans ses remerciements au roi Louis XIII de l'accueillir en exil en France : « Vous avez un Empire plus grand que [votre] royaume : c'est que vous ne convoitez pas les royaumes d'autrui. ». Il a inspiré les traités de Westphalie, en 1648, mettant fin à des décennies de guerre européenne par l'édification d'un ordre occidental fondé sur la reconnaissance mutuelle de la souveraineté des États et de l'inviolabilité de leurs frontières. Cet ordre westphalien, consolidé après la première guerre mondiale, n'est pas parfait (puisque'il est humain), mais c'est malgré lui que des guerres ont éclaté depuis, quand certains ont voulu construire des empires en crachant sur le droit.

Il est peu probable que les États-Unis versent dans l'arbitraire international car ils sont protégés par des institutions et un droit constitutionnel dont l'ancienneté démontre la solidité, qui ont vocation à poser des limites au pouvoir de chacun. Si Trump contribue à réduire les institutions internationales à leur vocation propre, il aura bien travaillé. Mais si, au-delà de ses rodomonades habituelles, il persistait à rejeter tout le droit international, il faudrait craindre le pire. « Enlève le droit – et alors qu'est-ce qui distingue l'État d'une grosse bande de brigands ? » disait Saint Augustin.

Jean-Philippe Delsol

Trump et la religion

Donald Trump a été baptisé et a épousé ses deux premières femmes dans le cadre de l'Église presbytérienne (calviniste se réclamant d'une ascendance plus écossaise que genevoise). Son troisième mariage (avec une Slovène, catholique déclarée telle devant le pape François) a été célébré dans l'église épiscopalienn (anglicane) de Bethesda-by-the-Sea, où le couple est revenu plusieurs fois, notamment pour le baptême de Barron.

S'étant rapproché du courant évangélique, il se définit maintenant comme « chrétien non confessionnel ».

Le matin de son investiture, le 20 janvier, il s'est rendu, selon la coutume, au service – improprement appelé messe par certains médias français – donné dans l'église épiscopalienn St. John's de Washington.

Ensuite, au Capitole, en même temps que le pasteur évangélique non confessionnel Franklin Graham, (fils et successeur du fameux prêcheur Billy), le cardinal Timothy Dolan, archevêque catholique de New York, a prononcé la prière d'ouverture de l'investiture, à la suite de laquelle les représentants de diverses confessions sont intervenus pour des bénédictions finales ; parmi eux, le père Frank Mann, du diocèse de Brooklyn, qui lui est depuis longtemps lié, mais aussi le rabbin Ari Berman, de New York, non trumpiste, et le pasteur noir de Detroit (Michigan) Lorenzo Sewell (on était le jour officiel de Martin Luther King). Il devait y avoir un imam chiite de Dearborn (Michigan) qui a été annulé.

Le 21, dans la cathédrale nationale de Washington, épiscopalienn, le nouveau président a subi les critiques de l'évêque, la Très Révérende Mariann Budde, lors du traditionnel service d'action de grâces, d'où des commentaires acerbes de sa part sur cette "pseudo-évêque".

En 2024, Donald Trump avait fait la promotion d'une Bible éditée par ses soins, la God bless America Bible, qui reprenait la version anglicane du roi Jacques (1611), mais amputée des livres dits deutéro-canoniques que ne reconnaissent pas les protestants depuis la Réforme ; ceux-ci les considèrent en effet comme apocryphes car non inclus, malgré leur ancienneté, dans la Bible hébraïque. Le pape François, qui n'est pas réputé porter dans son cœur l'hôte de la Maison-Blanche et qui, juste avant sa prise de fonction, a nommé archevêque de Washington le cardinal Robert McElroy, ancien évêque de San Diego, sur la frontière mexicaine, considéré comme anti-trumpiste, lui a envoyé un télégramme pour que Dieu lui donne « sagesse, force et protection ». Enfin, le 24 janvier, les baptistes Mike Johnson, président de la Chambre des Représentants, et Chuck Grassley, président pro tempore du Sénat, ont assisté à la Marche pour la vie qui a commencé au Capitole avec une messe célébrée par le cardinal McElroy, au lieu Mgr Joseph Strickland, évêque de Tyler (Texas) relevé de sa charge il y a deux ans par le Pape.

Dans son entourage, au moins deux catholiques se revendiquent tels : le vice-président J.D. Vance et le secrétaire d'État Marco Rubio, l'un et l'autre convertis. Quant au nouvel am-

bassadeur au Vatican, Brian Burch, c'est un catholique depuis longtemps partisan de Donald Trump.

Les plus influents et les plus nombreux restent les évangéliques – qu'on trouve dans plusieurs Églises –, notamment les télé-évangéliques, mais aussi les baptistes conservateurs. Comme les catholiques, ils sont plus nombreux au Congrès que dans l'ensemble de la population.

Jean Ètèvenaux

Nouvelle Amérique ? Nouvelle Europe ? Nouvelle France ?

Les « America, America » cent fois clamés devant le nouveau président américain doivent interroger tous les Européens, y compris les Français. Il y a dans cette expression une tonalité romaine que les méchantes langues rapprochent de Mussolini, mais qui apparaissent tout simplement comme la manifestation d'un amour du pays, bref de ce que plus personne n'ose appeler du patriotisme. Bien entendu s'y mêlent des sentiments que certains rapprocheront du chauvinisme et du repli sur soi, avec une dose plus ou moins forte de mépris de cet étranger par lequel les Américains ne sont traditionnellement pas intéressés. Mais il ne faut pas oublier qu'une partie non négligeable des communautés afro-américaines et hispaniques ont voté pour Donald Trump, à l'instar de toutes les composantes de la nation arc-en-ciel, même si on peut regretter qu'il n'ait pas eu un mot pour les premiers habitants du continent, les Amérindiens.

L'enthousiasme qui a éclaté outre-Atlantique montre que la fierté du passé favorise la confiance avec laquelle on regarde l'avenir. Il y a là une leçon pour les pays européens qui ont souvent donné l'impression de ne plus guère se montrer attachés à leur histoire, à leur culture et à leurs racines, exception faite de ceux de l'ancienne Europe de l'Est débarrassée du communisme niveleur et peut-être aussi de toutes ces monarchies qui, du Royaume-Uni à la Suède, conservent leurs symboles nationaux. L'impulsion anti-wokiste caractérisant aujourd'hui Washington pourrait se partager avec les États du vieux continent ne se retrouvant pas dans la déconstruction et la destruction de leurs identités, au niveau des collectivités comme des personnes.

En France comme ailleurs, on ferait peut-être bien de réfléchir avant de poser de fiers actes de résistance comme le retrait du réseau X [Twitter] par Le Monde et l'Académie des Sciences ou comme l'appel à lutter contre l'« internationale réactionnaire » dénoncée par Emmanuel Macron. Les autorités publiques, plutôt que de bloquer les citoyens dans des normes technocratiques et de favoriser la censure à l'encontre de ceux qui ne suivent pas la bonne ligne et préfèrent penser par eux-mêmes, devraient mieux écouter et protéger des populations qui ne leur font plus guère confiance, surtout lorsqu'elles ont connu quatre Premiers ministres en un an.

Donald Trump au pouvoir, tout ne sera pas rose, ni pour les Français ni pour les Européens. Son ambition MAGA (Make America Great Again [Rendre l'Amérique à nouveau grande]), re-

prise de Roland Reagan il y a quarante-cinq ans, heurtera économiquement, politiquement et même militairement, y compris ses alliés. Tous devront s'habituer aux discussions directes sans s'engluier dans des conférences internationales. Pragmatique, il cherchera des solutions rapides, n'hésitant pas à presser ses interlocuteurs, comme l'a expérimenté le Premier ministre israélien.

Mais, si on voulait relancer la libération par le gouvernement algérien de l'écrivain Boualem Sansal. La députée RFI Rima Hassan a voté contre. La députée LFI Manon Aubry s'est abstenue.

■ **Italie** : Monte dei Paschi di Siena (MPS), banque fondée à Sienne en 1472, renflouée par l'État italien en 2017, a fait une offre publique d'achat sur sa concurrente Mediobanca, ainsi valorisée à 13,3 milliards d'euros. Une tentative de fusion de MPS avec son autre concurrente italienne Unicredit avait échoué en 2021.

■ **RDC** : Les rebelles du M23, soutenus par 4 000 soldats rwandais, se rapprochent de Goma, capitale du Nord-Kivu.

■ **Syrie** : Le nouveau pouvoir de Damas a annoncé le 22 février que la concession commerciale, signée en 2019, de 49 ans à une entreprise russe pour exploiter le port de Tartous a été révoquée. Le sort de la base militaire russe du même port reste en négociation.

■ **Iran** : On a appris le 25 janvier qu'une nouvelle vague d'arrestations, notamment de femmes, dans la communauté bahaïe avait été déclenchée par les gar-

diens de la révolution dans la région d'Ispahan.

■ **Arabie saoudite** : Le prince Mohammed ben Salman a annoncé, le 23 janvier, que son pays pourrait investir aux États-Unis 600 milliards de dollars dans les quatre prochaines années. En revanche, il s'est montré réservé sur les demandes de Donald Trump de faire baisser les prix du pétrole. La présidente du Conseil italienne, Giorgia Meloni, a été reçue en Arabie saoudite par le prince héritier les 25 et 26 janvier. Le lendemain elle était à Barhein.

■ **Yémen** : Les Houtis ont annoncé la libération de 153 prisonniers de guerre le 25 janvier à Sanaa. La veille ils avaient arrêté 7 salariés de l'Onu sous prétexte d'espionnage.

■ **Grande-Bretagne** : En procès avec le groupe Murdoch, propriétaire du tabloïd Sun, le prince Harry, a négocié une indemnité estimée à 12 millions d'euros. Il a en plus obtenu des excuses publiques « et sans équivoque » pour l'avoir espionné et harcelé, ainsi que sa mère, la princesse Diana, entre 1996 et 2011.

■ **Irlande** : Micheal Martin, 64 ans, a été élu Premier ministre par le Parlement le 23 janvier et investi par le président de la République. Pilier du parti centriste Fianna Fail, arrivé en tête des législatives du 29 novembre 2024, il devra diriger un gouvernement de coalition avec l'autre formation du centre, le Fine Gael, dont le leader Simon Harris prend, lui, le poste de vice-Premier ministre en charge du portefeuille des Affaires étrangères.

■ **Entreprises** : Dans un communiqué du 21 janvier, le cabinet Altares, chiffre à 67 000 le nombre de jugements sanctionnant une défaillance d'entreprise en 2024. Le nombre d'emplois concernés a été de 256 000. 18 709 procédures ont été ouvertes au dernier trimestre 2024.

■ **Impôts** : Selon la Cour des comptes, la fonctionnalité « Gérer mes biens immobiliers » de la déclaration de revenus en ligne, créée en 2021, a coûté 53 millions d'euros au lieu des 13 millions prévus pour sa mise en place, et a été à l'origine, par ses imprécisions, d'une perte de 1,3 milliard d'euros pour l'État.

■ **Drogues** : Le ministère de l'Intérieur a comptabilisé 49 tonnes de cocaïne saisies en 2024 en France, essentiellement dans les ports.
Prison : Le 23 janvier à Agen, le ministre de la Justice Gérald Darmanin a notamment annoncé la création d'une prison de haute sécurité pour « les 100 plus gros bandits de France. »

■ **Tabac** : Des hausses de 10 à 50 centimes (selon les marques) sur le prix du tabac ont été publiées le 1er et le 14 janvier au Journal officiel.

■ **Banditisme** : David Ballard, un des fondateurs de Ledger, une société qui sécurise les cryptoactifs, a été enlevé le 21 janvier à son domicile près de Vierzon (Cher) et mutilé à une main avec demande de rançon. Sa femme a également été enlevée. Le GIGN a réussi à les libérer le lendemain, lui à Montierchaume près de Châteauroux (Indre) et elle à Étampes (Essonne). Dix

Protectionnisme

On s'effraie des décrets protectionnistes signés par Donald Trump, comme s'il s'agissait d'une angoissante nouveauté. Rien de tel !

Dès son entrée en fonction, le nouveau président des États-Unis a annoncé que les importations en provenance du Canada et du Mexique seraient taxées à hauteur de 25 % dès le 1er février et que celles venant de Chine subiraient 10 % de hausse supplémentaire. L'Union européenne est également menacée car elle est accusée de profiter des États-Unis.

Prévisibles, ces annonces ont provoqué de vifs émois sur les plateaux de télévision. On a fustigé le retour du protectionnisme, évoqué le spectre d'une guerre commerciale et dénoncé le triste sort d'une Union européenne prise dans la tenaille formée par les États-Unis et la Chine. Comme dans une mauvaise pièce de théâtre, le chœur des plaignants surjoue la panique.

Le retour du protectionnisme n'est pas la conséquence des décisions diaboliques de Donald Trump mais de la crise des *subprimes* de 2007-2008. Depuis cette terrible crise financière, on a dénombré pas moins de 60 000 mesures protectionnistes prises par divers États, sous forme de subventions aux exportations, de taxes douanières et de normes en tous genres.

La Chine pratique une politique de subventions massives, qui a d'ailleurs conduit la Commission européenne à taxer les voitures électriques chinoises en octobre 2024.

Les États-Unis ne sont pas en reste. Sous la présidence de Joe Biden, le programme intitulé Inflation Reduction Act lancé en 2022 avait prévu un soutien massif et multiforme – plusieurs centaines de milliards de dollars – aux entreprises américaines. Joe Biden, comme Donald Trump aujourd'hui, se montrent simplement fidèles à Abraham Lincoln qui avait établi les premiers tarifs protectionnistes.

Il serait urgent que l'Union européenne prenne conscience d'une réalité depuis longtemps reconnue aux États-Unis : la courte phase de mondialisation commerciale s'est terminée en 2009 et il faut s'adapter aux nouvelles données. Le problème, dans l'Europe des 27, c'est qu'il y a désaccord, à la fois sur le diagnostic et sur les actions qu'il serait possible de mener.

Claudine Uzerche

Outre-mer outragé

Les outre-mer sont à l'ordre du jour avec une série d'événements les mettant sous le feu de l'actualité. Alors qu'après la grande vague de décolonisation des années 1960 puis la chute de l'URSS en 1991 qui en était leur principal soutien, les mouvements de libération s'étaient faits plus discrets, ceux-ci font à nouveau entendre leurs voix. Mais d'autres raisons expliquent cette exposition médiatique, comme les catastrophes naturelles, quand il ne s'agit pas d'une cause tout à fait inattendue.

Dans ce dernier registre,

figure ce qui apparaît de moins en moins comme une foudrue et de plus en plus comme une volonté du nouveau président américain Donald Trump de s'emparer du Groenland, actuellement région autonome du Danemark et détenteur de réserves pétrolières équivalentes à la moitié de celles de l'Arabie saoudite. Considérant que tout peut s'acheter à condition d'en mettre le prix, il n'a pas hésité à appeler la Première ministre danoise Mette Frederiksen pour lui faire une offre. Il faut dire qu'il peut s'appuyer sur le précédent de l'achat au Danemark, en 1917, par le président Woodrow Wilson, des Îles Vierges pour la modique somme de 25 millions de dollars. Suite au refus de sa Première ministre, le Danemark craint des représailles économiques avec une forte hausse des tarifs douaniers alors que le président américain n'exclut pas non plus d'emporter l'adhésion des Groenlandais dont une partie souhaite effectivement s'affranchir de la tutelle danoise.

En ce qui concerne les catastrophes naturelles, l'évocation des outre-mer est plus habituelle compte tenu de leur fréquente localisation dans des zones géographiques soumises à des perturbations météorologiques particulièrement spectaculaires.

On se souvient, notamment, de l'ouragan Irma qui avait durement frappé, en 2017, les Antilles et plus spécialement l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin. Mais l'événement a été surpassé, en décembre 2024, par le cyclone Chido qui a littéralement ravagé l'archipel français de Mayotte dans l'Océan

Indien. Sa reconstruction est aujourd'hui une priorité du Gouvernement français qui a pris la mesure de l'enjeu. Les Mahorais, qui ont fait le choix de rester français à la différence des populations des autres îles des Comores, font confiance à la France pour réussir cette reconstruction qui doit être aussi l'occasion de réparer une île déjà abîmée par une immigration clandestine qui semblait de pas pouvoir cesser. S'inspirant de l'élan suscité par la reconstruction de Notre-Dame de Paris, l'exécutif vient de soumettre au Parlement un projet de loi spéciale prévoyant de rebâtir l'archipel en deux ans sous la conduite d'un établissement public dirigé par un général. Mais les promesses devront être rapidement suivies d'effets afin de ne pas décourager les habitants dont la patience a déjà été mise à rude épreuve.

Pendant ce temps-là, réunis à Nouméa, douze mouvements indépendantistes des territoires d'outre mer français viennent de fonder le Front international de décolonisation (FID) pour conduire leurs « nations » à la pleine souveraineté. Parmi les signataires, figurent des mouvements de libération de Nouvelle-Calédonie, de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de Polynésie mais aussi de la Corse ainsi que des îles néerlandaises de Bonaire et Saint-Martin.

Le FID espère pouvoir faire inscrire sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU, aux côtés des archipels océaniques qui le sont déjà, les territoires des Caraïbes et l'Île de Beauté. Pour cela, ils savent pouvoir compter sur le Groupe d'initiative de Bakou pro-

mu par l'Azerbaïdjan dont le drapeau avait été brandi lors des émeutes de Nouméa en mai 2024. Son directeur, Abbas Abbasov, ancien Premier Vice-Premier ministre de la République d'Azerbaïdjan, présent à Nouméa, n'a pas hésité à accuser la France, sans doute en expert du sujet, de « violation des droits de l'homme ». Le Gouvernement français dénonce, par la bouche de Manuel Valls, ministre des outre-mer, une « ingérence inacceptable » tandis que les responsables du FID se défendent d'avoir recours à une puissance étrangère pour se révolter contre « l'impérialisme français ».

Et dans le contexte évoqué plus haut, la France ne peut guère compter sur l'appui de l'« ami américain » qui déjà, pendant la Seconde Guerre mondiale, lorgnait sur la Nouvelle-Calédonie. Comme le disait Voltaire : « *Gardez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge* » !

Fabrice de Chanceuil

Écologistes

Le 28 janvier, s'est ouvert un débat public concernant l'installation, dans le cadre de la centrale nucléaire du Bugey, de deux EPR2, autrement dit des Evolutionary Power Reactor 2, des réacteurs à eau pressurisée de génération III+. Mais cette perspective pour l'horizon 2042 suscite la ferme opposition des écologistes, ainsi que des Insoumis, de la région lyonnaise. Ils dénoncent en effet « un projet démesuré, coûteux, polluant, dangereux, symbole d'un choix énergétique

dépassé » alors que, selon eux, existent des « *alternatives solaires ou éoliennes, plus rapides à déployer et nettement moins coûteuses* ».

On retrouve là les vieilles lunes de ceux qui se sont toujours opposés au nucléaire depuis l'installation en 1976 de la centrale, aujourd'hui démantelée, de Creys-Malville, située à une trentaine de kilomètres de celle du Bugey, toujours sur le Rhône. Le site du Bugey satisfait déjà 40 % des besoins en électricité d'Auvergne-Rhône-Alpes ; plus généralement, cette région assure à elle seule 22 % de la production française. En outre, cette industrie fournit à la région 10 500 emplois directs et 7 600 indirects.

Après les errances de plusieurs gouvernements sur la question, le nucléaire a actuellement le vent en poupe, avec quatre Français sur cinq favorables. Il faut aussi savoir que ce secteur propose presque en continu 10 000 offres d'emploi, conséquence de la relance de l'atome et des départs à la retraite. Toujours au niveau national, le secteur donne du travail à quelque 220 000 personnes. La présidente de l'Université des métiers du nucléaire, créée en 2021 par des entreprises et des acteurs de la formation, Hélène Badia, note « un regain d'attractivité du nucléaire, qu'on ressent à la fois auprès des personnes en recherche d'emploi [...] et] des jeunes en orientation ». Voilà pourquoi, avec France Travail, elle a lancé la troisième semaine des métiers du nucléaire, du 3 au 7 février. Mais y verra-t-on des écologistes pour qui ne comptent que la nature et les vélos ?

Précy

personnes ont été arrêtées dont 7 ont été déférées devant un juge d'instruction. On recherche leur commanditaire, qui semble assez ignorant du circuit des cryptomonnaies.

Le 24 janvier, le patron d'une entreprise de cryptomonnaie a été séquestré à Troyes mais il a été rapidement délivré par la police et ses quatre ravisseurs, qui réclamaient 20 000 euros de rançon, ont été arrêtés.

■ **Faits divers** : Élias, 14 ans, a été tué, à Paris, d'un coup de couteau, par deux mineurs, de 16 et 17 ans, récidivistes, qui voulaient lui voler son smartphone. Ces faits se sont produits le 24 janvier dans le XIV^e arrondissement vers 20 heures, alors qu'Élias sortait de son entraînement de football. Les meurtriers ont été arrêtés grâce au témoignage d'un copain d'Élias qui était avec lui.

■ **Banque** : Selon une étude commandée par le principal syndicat dans le secteur bancaire (SNB/CFE-CGC) auprès de 10 000 salariés de banque (sur 355 000), neuf salariés de banque sur dix estiment que leur travail n'est pas reconnu, entravé par des tâches administratives exagérées, et menacé par l'intelligence artificielle. Un sur deux serait proche du burn-out.

■ **Tourisme** : Selon le ministère du Tourisme, la France aurait accueilli en 2024 plus de 100 millions de touristes pour un chiffre d'affaires estimé à 70 millions d'euros et reste la première destination touristique mondiale.

■ **Jeux vidéo** : Le groupe français Ubisoft (détenu par la famille Guillemot associée

au groupe chinois Tencent), en difficulté, a noué un partenariat avec le Saoudien Savvy Games Group, à la suite de la visite d'État du 2 au 4 décembre dernier du président Macron en Arabie saoudite, où le PDG d'Ubisoft, Yves Guillemot, faisait partie de la délégation de patrons français.

■ **Municipales** : Le député insoumis du Val-de-Marne Louis Boyard est arrivé en tête du premier tour de l'élection municipale de Villeneuve-St-Georges (24,89 %), suivi par Kristell Niasme (LR, 22,70 %), le communiste Daniel Henry (20,70 %) et Philippe Gaudin, divers droite (15,54 %). Cinq candidats peuvent en principe se maintenir au second tour du 2 février, dont le résultat dépendra en partie des désistements.

■ **Paris** : Un incendie de toiture (en travaux depuis un an) a touché la mairie du XII^e arrondissement dans la nuit du 26 au 27 janvier. Il y a un risque d'effondrement de la flèche qui a été particulièrement endommagée.

■ **Météo** : Plusieurs départements de l'Ouest sont en vigilance rouge inondation. 600 personnes ont été évacuées de leur domicile en Ille-et-Vilaine. La ligne SNCF Rennes-Redon est coupée. La Mayenne et le Calvados sont également très touchés.

■ **Disparitions** : Le cinéaste Bertrand Blier est mort le 21 janvier à 85 ans. Le journaliste Jean-François Kahn est mort le 23 janvier à 86 ans. L'ancien maire de Bordeaux Nicolas Florian est mort, le 26 janvier d'un AVC à 55 ans.

Librairies

Comme les autres commerces de centre-ville, les librairies ont été impactées par les manifestations de Gilets jaunes, l'épidémie de covid, la limitation du stationnement, et maintenant l'instauration de zones à faible émission... qui ont détourné la clientèle autre que celle du quartier proche, alors que beaucoup de commerçants avaient besoin d'un cercle plus large de clients venus de loin. Mais ceux-ci ont désormais changé leurs habitudes. Reste, pour recompléter la clientèle, la vente par Internet... Voire !

S'il y a encore des librairies en France, c'est grâce à la loi Lang qui a interdit les remises de plus de 5 % sur les livres neufs, gênant ainsi les grandes surfaces qui faisaient des albums d'Astérix à prix cassé un produit d'appel. La Fnac puis les centres Leclerc en ont profité un temps en généralisant cette remise, puis Amazon, en offrant les frais de port, les a écrasés...

Si les librairies de livres neufs ont été ainsi relativement protégées, les librairies spécialisées avec un fonds important ou les librairies d'occasion se sont, elles, trouvées en concurrence directe avec Amazon. Soit elles acceptaient de passer par la plateforme Amazon pour vendre leurs livres mais avec des contrats extrêmement défavorables, soit elles tentaient de vendre en direct sur Internet ou par d'autres sites beaucoup moins fréquentés, pour un chiffre d'affaires dérisoire.

La question des frais postaux d'expédition était

centrale. En effet, la Poste ayant peu ou prou cessé d'être un service public, elle a accordé à ses plus gros clients (et Amazon est le plus gros) des tarifs sans commune mesure avec ceux pratiqués pour une librairie lambda. Des parlementaires se sont émus de cette concurrence déloyale. Une loi a été votée pour rappeler l'interdiction d'offrir les frais de port au client. Mais, à la suite de manœuvres de lobbyistes, l'obligation de facturer ces frais de port a été ramenée à 3 euros... Moins de la moitié du prix d'expédition d'un livre par la Poste. Une mesure censée protéger les libraires s'est donc révélée moins favorable que la législation précédente qui interdisait (pas assez clairement) d'offrir les frais de port... Amazon a encaissé 3 euros de plus, mais en restant toujours plus compétitif que les libraires.

Restait un tarif postal réglementé et égal pour tous. Il s'agissait du tarif à l'exportation à l'étranger, établi en application d'une convention internationale et dans le but de propager la culture française dans le monde. La Poste et le gouvernement français ont décidé de ne pas renouveler ces conventions. Vous trouverez des explications sur différents sites :

<https://www.mesopinions.com/petition/art-culture/tarif-livre-poste/53600>.

<https://www.change.org/p/contre-la-suppression-du-tarif-livres-et-brochures-de-la-poste#>

Profitez-en pour signer les pétitions. Ces sites expliquent clairement que le libraire est désormais

amené à faire une perte sur chaque vente expédiée à l'étranger « *pour rendre service à son client*. ». Il lui restera sans doute à se rattraper sur la quantité, selon une vieille blague.

Les librairies ferment donc les unes après les autres. Les élus s'en émeuvent à nouveau, et prennent des mesures. Sont-elles ajustées ? Ainsi Florence Berthout, maire du Ve arrondissement a-t-elle fait compléter le Plan Local d'Urbanisme des V^e et VI^e arrondissements de Paris, réputés pour le nombre de leurs librairies, par une interdiction à leurs propriétaires (dans certaines rues choisies on ne sait comment) de vendre leurs murs à des non-libraires (sauf à quelques autres commerces culturels en nombre très limité).

Les libraires qui ont acheté les murs de leur librairie (souvent en la créant à partir d'un autre commerce) et qui ont travaillé des années avec des revenus réduits, ne pourront plus vendre leurs murs (leur retraite) qu'avec une décote d'au moins 30 % selon une agence Orpi consultée, ou pas du tout d'ailleurs.

Prise avec les meilleures intentions (protéger les librairies), cette mesure a cependant été votée sans aucune consultation ni information directe des intéressés. Ceux-ci se sont trouvés devant le fait accompli sans pouvoir faire les recours administratifs dans des conditions jouables.

Deux libraires de la rue Gay-Lussac ont tout de même déposé un recours pour excès de pouvoir, sans beaucoup d'espoir.

Frédéric Aimard

Logement

Non seulement l'étiquette G va retirer durablement, comme on le sait, environ 900 000 logements, qualifiés de « *passoires thermiques* », du marché immobilier mais, si l'on en croit une étude réalisée fin novembre par l'entreprise Krno et dont on ne commence à parler qu'en cette mi-janvier, 75 % des diagnostics obligatoires (DPE) comportent des anomalies. Il faudrait en déduire que 1,3 million de logements supplémentaires, anormalement surclassés, vont également être retirés du marché à courte échéance. Sans oublier les contentieux que cela augure entre propriétaires, locataires, diagnostiqueurs et autres professionnels de l'immobilier, qui vont encombrer les tribunaux déjà saturés.

Ces 1,3 million de DPE surévalués sont-ils le fruit de fraudes massives ? Il ne faut pas forcément imaginer des pots-de-vin. Les diagnostics constituent une sorte de loterie. Pour des logements comparables certains professionnels sont plus sévères que d'autres. Ils ont pourtant les mêmes règles, mais leurs résultats diffèrent, souvent en toute bonne foi. D'où la tentation pour un propriétaire ou un agent immobilier de recourir à un autre diagnostiqueur si le premier DPE ne convient pas, ou de choisir un diagnostiqueur réputé plus tolérant.

Ce qui est certain c'est que cette affaire de « *passoire thermique* » met de nombreux propriétaires dans une situation intenable, et que trouver un logement modeste à louer est désormais réservé à une

élite. Avant les allégations de Krno, d'aucuns évaluaient déjà le gâchis économique de cette réglementation écologique à quelque 100 milliards d'euros. Mais si le nombre de logements retirés à courte échéance du marché est de 2 millions ? On ne parlera plus de gâchis pour un secteur particulier, mais de catastrophe nationale.

Il serait temps qu'un gouvernement enfin stabilisé se penche sur le sujet, constate que l'affaire a été mal engagée, et fasse marche arrière le plus rapidement possible. La bonne volonté écologique n'est pas une excuse valable pour créer un préjudice aussi considérable à autant de gens, même si certains, plus malins que d'autres ou mieux conseillés, sauront bien sûr en tirer parti.

Mais les politiques continuent à ne pas comprendre que leurs interventions dans l'économie sont souvent contre-productives. Yannick Jadot, candidat écologiste à la mairie de Paris, propose une réquisition des appartements libres (les travaux se feront-ils aux frais de l'État ou des propriétaires réquisitionnés ? À des prix administrés ?).

Le sénateur communiste Ian Brossat a concocté une ingénieuse proposition de loi pour interdire aux non-résidents d'acquérir une résidence secondaire dans les secteurs en tension... Ainsi 260 000 logements parisiens non-occupés ou sous-occupés se retrouveraient-ils sur le marché, pensent-ils. Même si c'était vrai, cela ne répondrait pas du tout au problème actuel, dix fois plus important.

Paul Chassard



A l'Académie d'Agriculture de France

Réchauffement climatique :

L'eau une priorité pour l'agriculture, l'agriculture une priorité pour l'eau !

Conférence, le 05 mars 2025 à 18h00

Inscription : dircas.mbox@cas-france.org

Participation aux frais : 10€ sur place. Gratuit pour les étudiants

Renseignement : 06 16 58 06 00

Salon International de l'Agriculture
Découvrez l'Événement Agricole Mondial



24 FEVRIER > 3 MARS 2024

Au regard des évolutions du monde et de l'actualité, tout porte à croire que ce mois de janvier sera crucial y compris pour le monde agricole.

Parmi tous les événements, l'investiture de Donald Trump fait grand bruit. Ses annonces font échos par la force des médias, les réseaux sociaux, testant ainsi partenaires et rivaux.

Ailleurs dans le monde, des rumeurs de fin de conflit en Ukraine feraient émerger l'idée d'une paix négociée dans les mois à venir. S'agit-il de vraies rumeurs ? Le retour à la normal redonnerait de l'autonomie aux marchés avec une hausse probable du prix des matières premières agricoles. A plus long terme, l'Ukraine chercherait de nouveaux débouchés en Europe rappelant une situation ancienne avec instabilité et augmentation de notre dépendance alimentaire. Toutefois, que la paix retrouve sa place.

En France, quelles seront les résultats des élections pour les Chambres d'agriculture ? Verrons-nous de la continuité ou du changement ? Un changement pour voir campagnes et territoires revalorisés et redynamisés avec des populations rurales actives, nombreuses, à la pointe des progrès ?

Dans un espace mondial qui s'uniformise sous l'effet des technologies, ce dénominateur commun à travers le monde, l'agriculture peut-elle encore retrouver de l'autonomie, affirmer sa place, sa pleine participation à la vie de la cité ? C'est possible. En agriculture, des thèmes tels que les semences, les modes de semis, la protection des sols et la gestion des eaux sont des sujets que les agriculteurs doivent considérer comme décisifs pour l'avenir commun.

Le Carrefour des Acteurs Sociaux et le Partenariat Eurafrique propose de réfléchir à quelques-uns de ces enjeux lors d'une conférence intitulée « **À l'heure du réchauffement climatique : l'eau une priorité pour l'agriculture, l'agriculture une priorité pour l'eau ?** » le 5 mars à Paris en présentiel et en visioconférence depuis l'Académie d'Agriculture. Alors, janvier sera-t-il crucial ? C'est probable et l'avenir continuera à se préparer. Belle année !

Laurent Dornon
Responsable du pôle agricultures
Carrefour des Acteurs Sociaux et Partenariat Eurafrique.

Pour l'empirisme et le cumul des

Notre ancien Haut – Commissaire au Plan devenu Premier ministre vient de déclarer à propos de l'élection de M. Trump et de ses discours tonitruants : « Si on ne fait rien on va être dominés, écrasés ». L'éléphant républicain américain va aplatis comme une crêpe – spécialité bretonne – la colombe tricolore française et l'Europe en passant. Il va y avoir un effet de souffle mais je ne sais pas dans quel sens va siffler le vent. M. Bayrou a naturellement raison et il faudrait sortir au plus vite de nos blocages idéologiques et lancer des projets concrets car personne ne détient la vérité. Et n'a la solution miracle ou le monopole du progrès surtout pour les conditions de vie.

On promet tout, des agriculteurs aux écologistes, des salariés aux patrons, des citoyens aux maires, mais rien n'avance. La solution facile de taxer à tout va sans réduire ce qui est inutile et improductif est illusoire. La classe moyenne qui subit est dans le viseur. Une entreprise a besoin d'actionnaires pour vivre, embaucher et investir. Ce qui ne veut pas dire que l'on sacrifie les travailleurs qui produisent aussi de la richesse, les pauvres et les nécessiteux victimes de la vie. Ni la violence institutionnelle, ni la taille à la serpette ou à la tronçonneuse ne sont à juste titre admis chez nous. Ni la brutalité ou

l'imagination sans limites ni morale. Comme celle de M. Musk qui a réussi dans son domaine, soyons franc. On aurait besoin de telles personnalités en France. Mais on déteste les riches et notre culture, nos valeurs, nos habitudes ne lui faciliteraient pas la vie surtout sans majorité politique. Et sans un président mirobolant qui délivre les décrets à la chaîne.

La fin ne justifie pas tous les moyens. Mais il faut commencer à agir vigoureusement au-delà de nos tabous. Et des ambitions de certains et certaines, qui nous fatiguent. Ce serait aussi bien que l'on sorte de la sinistrose et que l'on ait un peu de joie.

Puisqu'on a échoué depuis des décennies et qu'on est guetté en devenant le mauvais élève de la classe, il faut changer de méthode. Ce sont Peut-être les rodomontades de M. Trump dont on va attendre les résultats qui vont nous encourager ?

Seul le pragmatisme vaut en ce moment et pour l'avenir il faut donner des perspectives à ceux qui travaillent et vont assumer le poids de la dette par moins de dépenses publiques et plus de travail. Ce qui permet la redistribution et la solidarité par l'action de l'État qui trouve l'argent au fond des poches de ceux qui ne sont responsables de rien, les retraités dits aisés notamment. Sauf d'avoir l'insolence de vivre en ayant beaucoup cotisé pour leurs

anciens. Le philosophe André Comte-Sponville âgé de 72 ans vient de dire : « Si, quand j'avais 20 ans on m'avait dit que 50 ans plus tard le principal problème des Français serait l'âge de la retraite, cela m'aurait affligé ». On a besoin d'espoirs et d'enthousiasme. Et de valeurs pas seulement matérielles qui grandissent et rassurent.

En attendant de bonnes surprises engageons la réforme de l'État et revenons à ce qui marchait et qui ne coûte pas cher. Le progrès c'est aussi de fixer le futur de reconnaissance et de respect des autres par le dialogue permanent.

Je me réjouis que le Premier ministre soit resté maire de Pau. Il cumule ainsi deux fonctions à plein temps, en ignorant la loi sur la durée maximale du travail. Il est au forfait jour comme on dit chez les cadres. C'est vrai qu'il n'a qu'un CDD d'usage et que celui-ci peut être interrompu du jour au lendemain. Sans préavis. Sur le terrain il rencontre les gens et leur parle : il doit donc savoir ce qu'ils veulent. Il n'y a plus qu'à faire.

Je suis pour le cumul des mandats. Avec réalisme car je l'ai vécu comme élu municipal.

Un député qui s'amuse avec la censure comme actuellement à l'Assemblée nationale devrait avoir obligatoirement un mandat local et vivre là où il est élu. À bas les parachutages. Il verrait les consé-

quences directes des lois qu'il fabrique ou de leurs inconséquences. Les sénateurs sont choisis par les élus locaux eux-mêmes au contact des administrés. Ils sont informés. Que le Sénat reste l'assemblée des sages.

On a créé des grandes régions dont on ne connaît pas bien les compétences ni en quoi elles bénéficient au citoyen. On a voulu éviter l'édification de baronnies à l'ancienne mais on a construit d'immenses agglomérations et des métropoles ce qui est pareil. Le citoyen ne contrôle rien. On a supprimé le conseiller général du canton qui vivait parmi les citoyens devenus connaissances amicales, pour regrouper plusieurs territoires. Le canton est devenu XXL. L'élu court mais ne s'arrête plus.

Pourtant le département avec le préfet qui incarne le pouvoir central est un échelon pertinent si on lui donne les moyens et si l'État ne se décharge pas sur lui de fonctions qu'il devrait exercer. On jure depuis des années de réformer le millefeuille administratif : chiche. On veut de la proximité et on éloigne tous les services du quidam. Notre haute administration seule maintient la nation puisque les politiques se querellent et plombent le pays.

Le domaine privé doit prendre sa part des réformes. Public ou non ce que veut le citoyen c'est un service. Et de l'écoute.

mandats

Il n'est pas interdit de confier à des entreprises sinon à des associations structurées des missions de service public et je ne suis pas sûr que le maintien d'une fonction publique à vie et pléthorique parfois, dans les collectivités locales aussi, soit la meilleure solution. Sauf pour les exigences régaliennes cela va de soi. M. Claude Allègre qui vient de déce-der voulait *dégraissier le mammoth*. C'est lui qui a été vidé de sa substance. Et de son poste. Rien n'est facile surtout de modifier les acquis !

Nicolas Sarkozy avait inventé le conseiller territorial. M. Hollande l'a effacé. Et le référendum d'initiative partagée n'est pas utilisé. Le maire attend fébrilement la dotation d'État pour bâtir son budget. À défaut il ne peut rien faire. Notre décentralisation est un leurre.

Au lieu de tirer au sort de prétendus sachants utilisons les moyens prévus par la Constitution. À condition que le président du Conseil constitutionnel ne dise pas par avance qu'un référendum sur tel sujet est irrecevable. C'est au peuple de décider.

En un mot multiplions les actions avec empirisme. L'immobilisme fait reculer.

Christian Fremaux

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DU MAGAZINE 1000 RAISONS DE CROIRE CONSACRÉ À LA CHARITÉ

Depuis plus de deux mille ans, l'Église catholique est un pilier fondamental de la charité universelle, notamment grâce à ses œuvres qui s'appuient sur un réseau de 650 000 religieuses, 52 000 religieux et 400 000 prêtres à travers le monde. Ce sont ces acteurs qui appliquent au quotidien l'enseignement de Jésus : « *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés* » (Jn 15,12). *1000 raisons de croire* consacre son dernier numéro à cet héritage unique qui continue de transformer des vies à travers le monde.

À retrouver dans ce numéro 7 :



- Un dossier spécial sur la grande histoire de la charité avec les interviews exclusives de Heidi Baker, missionnaire engagée au Mozambique, et du père Pedro Opeka qui vit auprès des plus démunis à Madagascar.

- Un reportage exclusif au Canada, retraçant les 400 ans d'histoire entre le pays et saint Joseph.

- Des témoignages inspirants de l'artiste PRÉNOM MARLÈNE et de sœur Emmanuel Maillard de Medjugorje.

- Et aussi : un article sur la vie de Carlo Acutis, futur saint, une étude sur les auteurs des Évangiles, une méditation sur la souffrance, etc.

Le magazine 1000 raisons de croire en quelques chiffres :

- 100 pages
- 60 000 exemplaires tirés
- 10 000 affiches en kiosque dans toute la France
- 8 000 points de vente (kiosques et relais)

Humeur

HCP

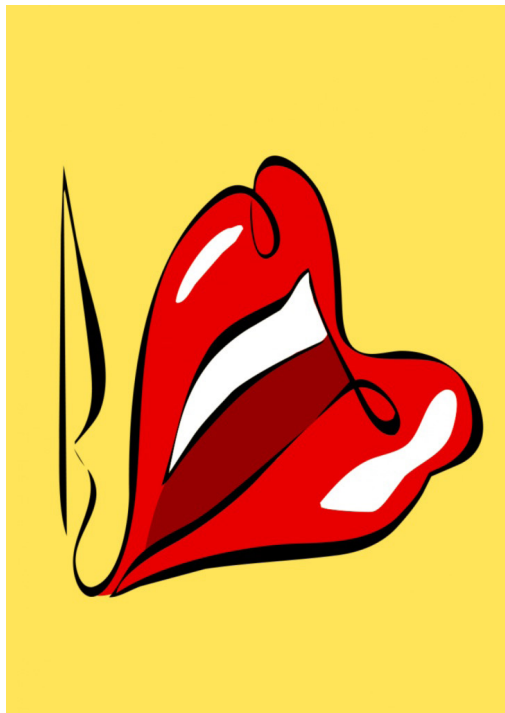
Le Sénat a voté, le 22 janvier, la suppression des crédits (de l'ordre de 1,9 million) du Haut-Commissariat au Plan (HCP). Notre actuel Premier ministre était le dernier Haut-Commissaire de cet organisme employant 14 personnes. Est-ce à dire que cet organisme, finalement, ne servait à rien ? Fâcheux pour le PM. Est-ce à dire qu'après un tel chef jamais on ne pourra trouver quelqu'un d'équivalent et que, par conséquent, mieux vaut supprimer l'organisme ? Enfin, peut-on craindre qu'après le passage de Monsieur Bayrou à Matignon on supprimât cette vénérable institution également ?

Adrien Boros

Elle est libre Lala

Élémentaire

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues



Dans l'ombre, un accord de guitare lancinant se répète. Je suis née dans un ventre d'ossements...

Un village au bord d'un fleuve, des figuiers carbonisés, un monde irréel. Lala se raconte, des premiers jeux de la fillette à l'apparition de la femme, en passant par les émois de l'adolescence. Lala se raconte, au fil d'une galerie de personnages. Elle dit la découverte de son corps, un superpouvoir autant qu'un piège. Elle dit son besoin d'être au centre de l'attention pour ses parents, les garçons, le monde enseignant, son monde. Elle raconte une famille traditionnelle, enfermée dans un archétype. Elle dit les premières fois. Elle dit le pouvoir addictif de la séduction, du modèle qui enferme génération

après génération, comment elle s'en libère.

Elle est libre Lala est un seul en scène bien fichu de et par Chantal de Mage. Un texte rafraîchissant, des mots bruts, tripaux, une interprétation énergique, une mise en scène soignée qui tire parti de son corps de caoutchouc fluide et de la qualité de sa diction.

Les femmes y retrouveront leurs années, toutes générations confondues. Les pères seront touchés, émus. Les ados amoureux laisseront leurs yeux rejoindre les poches du superpouvoir. ■

Au Théâtre de la Reine Blanche jusqu'au 23 janvier 2025. Mardi, jeudi : 21 h 00 ; samedi : 20 h 00. Durée : 1 h 20. Texte : Chantal de Mage. Mise en scène : Chantal de Mage. Avec : Chantal de Mage. Collaboration artistique : Colline Serreau, Papy. Compagnie : Compagnie Crash. Visuel : Cédric François.

Sur la scène, un petit bureau et sa chaise, un banc, un tableau blanc refermable... On va commencer par un peu d'origami... Après les attentats de 2015, Sébastien Bravard, comédien, a ressenti le besoin d'« être utile ». Un concours, une année de préparation, le voilà au premier jour de sa première année d'enseignant dans une école élémentaire. Élémentaire raconte cette première année, un CM1, quelque part en région parisienne.

Avec tendresse et délicatesse, finement mis en scène par Clément Poirée, Sébastien Bravard dit ses élèves, ses étonnements. Il dit le sens qu'il veut donner, dans la salle de sa classe autant que sur le plateau du théâtre, il dit ses tâtonnements, ses deux métiers se rejoignent. Il dit les rires, les surprises. Il dit l'esprit cri-

tique qu'il veut transmettre, il dit que cet esprit critique a rejoint le calcul et la lecture au rang des matières rigoureusement nécessaires que l'école élémentaire doit transmettre.

Au milieu du cœur des désabusements qui clament l'impossibilité, Élémentaire est un spectacle doudou, qui réchauffe et qui fait du bien, qui offre du sens et cherche l'esprit critique. Allez le voir. ■

Au Théâtre de Belleville jusqu'au 30 mars 2025. Janvier, février : mercredi, jeudi : 19 h 15 ; vendredi, samedi : 21 h 15, dimanche : 15 h 00. Mars : mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 19 h 15 ; dimanche : 15 h 00. Durée : 1 h 10. En tournée : 6 mai 2025 : Théâtre de Charleville-Mézières, Charleville-Mézières (08). Texte : Sébastien Bravard. Mise en scène : Clément Poirée. Avec : Sébastien Bravard. Production : Théâtre de la Tempête. Visuel : BM Palazon.